

PROFIL DE BAINADE EN BORDS DE VIENNE COMMUNE DE L'ILE BOUCHARD

Profil élaboré en juin 2011

Caractéristiques de la baignade

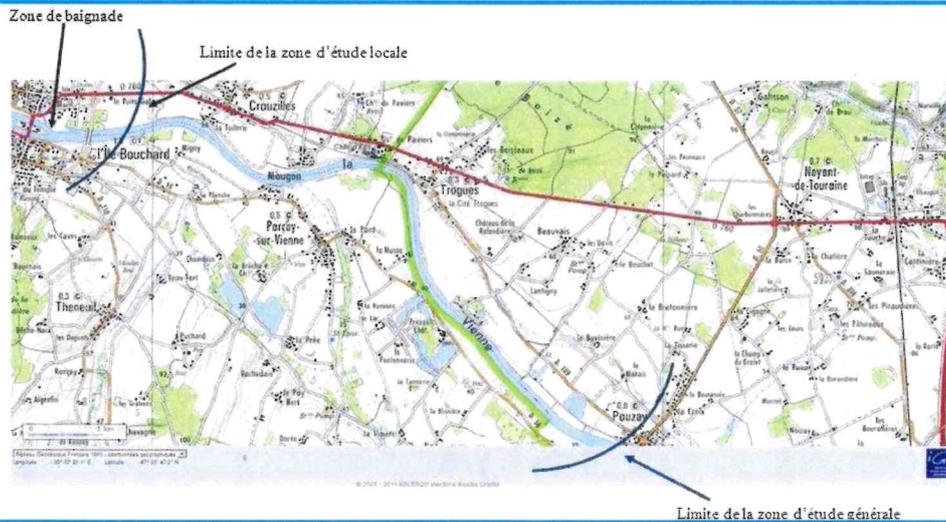
Nom de la baignade : Bords de Vienne lieu-dit « Le Camping »
Commune : l'Île Bouchard
Département : Indre et Loire
Personne responsable de la baignade : Monsieur le Maire de l'Île Bouchard
Périodes d'ouverture : 2 mois complets, juillet et août
Heures de surveillance :
 - Mardi au vendredi : de 14h30 à 19 h
 - Samedi, dimanche et jours fériés : de 13 h à 19h30
 - Repos hebdomadaire du surveillant : le lundi
Nombre journalier moyen de baigneurs : Pas de comptage
Qualité de l'eau : bonne en 2010

Schéma de la zone de baignade



- 1 : zone de baignade
- 2 : panneau d'affichage et accès à la plage
- 3 : zone de stationnement
- 4 : aire de pique-nique
- 5 : poste de secours, douches, wc, panneau d'affichage

Carte de localisation de la zone d'étude



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

| Diagnostic | | | Gestion préventives des pollutions | | |
|-----------------------------------|--------|------------------------------------|--|---------------------------|---|
| Sources de pollution potentielles | Impact | Distance | Indicateurs suivis et seuils d'alerte | Procédures (contrôles) | Mesures de gestion préventives associées |
| Sur-fréquentation | * | Zone de baignade | Suivi journalier de la température (seuil : 25°C) et de la transparence (seuil : 0,30) | Surveillant de baignade | Limiter le nombre de baigneurs ou le temps de baignade Interdiction temporaire de la baignade Application des recommandations Conseil Supérieur d'Hygiène Publique |
| Pêche | * | Zone de baignade | | | Interdiction |
| Assainissement autonome | * | Bassin versant | Suivi bimensuel de la qualité des paramètres bactériologiques | Agence Régionale de Santé | Mise en conformité par les propriétaires des installations autonomes |
| Assainissement collectif | * | Bassin versant | | | Amélioration des filières de traitement de certaines stations d'épuration, notamment celles de Crouzilles et Parçay Sur Vienne, en amont de la baignade. Système d'alerte sur les postes de relevage |
| Activités agricoles | * | Bassin versant Près de la baignade | Analyses des cyanobactéries et si besoin des toxines | | Contrôle des bandes enherbées le long des cours d'eau Mise en place de clôtures dans les parcelles localisées le long de la Vienne et d'abreuvoirs pour celles concernées par le pâturage |